Vœu du Conseil Parisien des Européens, présenté par l'exécutif

Considérant la délibération 2018 DDCT 172 autorisant la Maire de Paris à créer le Conseil Parisien des Européens et l'adoption du règlement intérieur appelé « Charte de fonctionnement » du CPE,

Considérant l'article 9 du Traité sur l'Union Européenne et l'article 20 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne, « Est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un État membre »,

Considérant la délibération 2019 DDCT 139 permettant de renforcer la démocratie participative et l'engagement citoyen,

Considérant la délibération 2021 DDCT 50, manifestant la volonté de la Ville de développer la participation citoyenne,

Considérant la volonté de la Ville de Paris d'amplifier sa lutte contre le changement climatique et à accélérer des transformations pour s'adapter à la transition écologique,

Considérant le Plan Climat de la Ville de Paris 2024-2030,

Considérant le rapport annuel 2023 du Conseil Parisien des Européens,

Sur proposition des membres du Conseil Parisien des Européen.nes et de l'exécutif, le Conseil de Paris émet le vœu :

Que la Ville de Paris s'inspire des actions menées dans d'autres villes européennes et étudiées par le Conseil Parisien des Européens pour optimiser la gestion de l'eau et de l'énergie à Paris :

- Lancer une campagne de sensibilisation à la réduction du gaspillage de l'eau par les gestes du quotidien en s'inspirant des actions menées dans le cadre de l'« Acqua Bene Comune » en Italie (Naples, Turin…) et de l'initiative « Cada Gota Compta » en Espagne. Cette campagne pourrait notamment être déployée dans les écoles parisiennes.
- Installer des compteurs pédagogiques et facilement accessibles pour relever la consommation d'eau dans les foyers, en s'inspirant du programme d'installation de compteurs « smart » de Thames Water (Grand Londres), le tout dans le cadre d'un challenge collectif à l'image du défi « Déclics » de l'Agence parisienne du climat. Dans le cadre de challenge, distribuer des kits d'économie d'eau aux participants (mousseurs pour robinets, des régulateurs de débit pour les douches, et des sacs de citerne Buffaloo…) à l'image des actions entreprises en ce sens par les villes de Bristol et de Cambridge, au Royaume-Uni.

- En s'inspirant de la campagne « We love Navigli » de la Ville de Milan, communiquer davantage sur la quantité de déchets jetés dans la Seine et dans les canaux parisiens pour conscientiser les Parisiens sur la pollution des eaux.
- Faire un plaidoyer auprès de l'Etat pour l'utilisation d'eau non-potable dans les sanitaires.
- Organiser un concours artistique (peinture, poésie, musique, etc.) pour les enfants sur l'utilisation de l'eau et de l'énergie, suivi d'une exposition des œuvres dans les mairies d'arrondissement.
- Organiser un concours de prospective entre étudiants parisiens sur le thème de l'application du nouveau Plan climat de la Ville de Paris 2024-2030.
- Accompagner les copropriétés, en lien avec l'Agence Parisienne du Climat et le programme « Coach Copro », dans les démarches juridiques (et techniques) pour l'installation de panneaux solaires.
- Lancer des actions de plaidoyer auprès de l'Etat pour diminuer le seuil de KW des panneaux solaires subventionnés par l'Etat afin que les habitants de villes denses comme Paris puissent en bénéficier pour des installations plus petites.
- S'inspirer du dispositif « Smart grid » installé dans le quartier de Navigli, à Milan pour redistribuer le surplus d'énergie autoproduit dans certains bâtiments à d'autres foyers qui ne produisent pas assez d'énergie par rapport à leurs besoins.
- S'inspirer de la ville de Pampelune, en Espagne, pour la gestion « smart » des déchets qui y est déployée, avec un système de cartes par foyer permettant d'optimiser le ramassage des déchets et diminuer la production de ceux-ci.
- Expérimenter la transformation de carreaux de fenêtres en panneaux solaires, à l'image de ce qui a été fait par l'Université de Roskilde, au Danemark. Expérimenter aussi les panneaux solaires souples, plus respectueux de l'esthétique parisienne.
- Végétaliser les toits de Paris en prenant exemple sur les « Altane » de Venise et sur la ville de Rotterdam et ses projets de ferme urbaine (Schiblock) qui permettent une végétalisation à moindre coût énergétique.
- Développer l'efficacité de la collecte des biodéchets afin de les recycler (biogaz, engrais…) en s'inscrivant dans l'expérimentation déjà en cours dans les 2e, 12e, et 19e arrondissements et en s'inspirant des politiques appliquées dans le domaine à Pampelune ou à Milan.